

Bulletin d'information Covid-19 Lundi 16 mars 2020

A l'attention de l'ensemble des salariés intérimaires de Manpower

Bonjour à tous,

La semaine dernière et ce week-end, le Président Emmanuel Macron et le Premier ministre Edouard Philippe se sont exprimés sur la propagation rapide du Covid-19 en France, et ont énoncé des mesures de prévention, comme la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et des universités dès ce jour.

De même, toutes les entreprises sont mobilisées pour garantir la santé de leurs salariés, et assurer autant que possible la continuité de service. De ce fait, des mesures de prévention et d'organisation du travail sont sans doute en train d'être mises en place dans votre entreprise utilisatrice. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous rapprocher de votre responsable ou du service RH de votre lieu de travail, afin de connaître les différentes modalités de prévention et d'organisation qui sont appliquées. Bien entendu, nos équipes sont en relation régulière avec nos clients afin de gérer au mieux cette période exceptionnelle, de prendre en compte toutes les situations individuelles, et de mettre en œuvre l'accompagnement administratif lié à votre situation: arrêt de travail, changement d'horaires,... Nous vous rappelons qu'au titre de votre statut intérimaire, vous bénéficiez de l'égalité de traitement avec le personnel permanent des entreprises.

Nous insistons sur les consignes obligatoires à respecter pour vous protéger et éviter de propager ce virus :

- se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon.
- tousser ou d'éternuer dans votre coude,
- utiliser des mouchoirs à usage unique,
- saluer sans serrer les mains et sans s'embrasser,

L'accueil physique de nos agences est désormais fermé, et nous vous demandons de privilégier les échanges par mail ou téléphone avec nos collaborateurs permanents, qui restent disponibles.

Si vous décelez l'apparition de symptômes, vous devez immédiatement contacter votre médecin. Si vous n'arrivez pas à le joindre, un service de téléconsultation est à votre disposition 24H/24, 7J/7, en créant gratuitement votre compte sur le site www.medaviz.com, puis en appelant le 09.77.55.79.80 (appel non surtaxé).

Plus d'informations sur www.sante-securite-interim.fr/la-teleconsultation-medicale-des-interimaires

N'oubliez pas de prévenir et tenir au courant votre agence.

En cette période difficile, toutes les équipes internes Manpower, les agences, les centres de service, nos experts, sont tous mobilisés pour accompagner nos intérimaires et nos clients.

Jean-François Buchard,
Directeur service Clients & intérimaires Manpower France